



Traducteur(trice) associé(e), Service de linguistique

Au sujet de Placements AGF

Placements AGF est un groupe de filiales en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée, un émetteur assujéti au Canada. Les filiales de Placements AGF sont Placements AGF Inc. (« PAGFI »), AGF Investments America Inc. (« AGFA »), AGF Investments LLC (« AGFUS ») et AGF International Advisors Company Limited (« AGFIA »). Le terme Placements AGF peut faire référence à une ou à plusieurs de ces filiales ou à toutes ces filiales conjointement. Ce terme est utilisé pour plus de commodité et ne décrit pas précisément les sociétés distinctes qui gèrent chacune leurs propres affaires.

Les entités qui font partie de Placements AGF ne fournissent des services de conseils en placement ou n'offrent des fonds de placement que dans le territoire où la société ou les produits en question sont inscrits ou encore où la société est autorisée à fournir ces services.

Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée, et procure des services de gestion et de conseil en matière de fonds communs de placement au Canada.

Sommaire

Sous la direction de la personne responsable des services de traduction, le(la) traducteur(trice), s'occupera au quotidien de tâches liées à la traduction, au sein du service de marketing. Il ou elle travaillera conjointement avec les autres membres de l'équipe et les partenaires internes, dans un climat de collaboration dynamique.

Le poste peut permettre une certaine flexibilité sur le plan de l'horaire, dans un milieu hybride où les employés travaillent à distance et au bureau.

Responsabilités

- En étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe, mettre à jour, maintenir et revoir divers documents français, en fonction de documents anglais originaux ou modifiés, et traduire de l'anglais au français, selon les besoins.
- Maintenir un style d'écriture constant dans des documents en français, avec l'aide des ouvrages reconnus pour la qualité du français, et conformément aux préférences établies au sein de l'entreprise.
- Travailler en collaboration avec les partenaires internes afin de produire des documents français pertinents et en temps opportun, tout en maintenant un excellent service à la clientèle.
- Maintenir une communication ouverte avec les autres membres de l'équipe et avec les partenaires internes.
- Veiller au respect des règles en vigueur énoncées par les organismes spécialisés en matière juridique et de conformité, relativement au domaine.
- Aider à maintenir une banque de terminologie interne ayant pour but d'assurer l'uniformité sur le plan linguistique et à l'échelle de la société en ce qui concerne le français.
- Effectuer des tâches liées à la traduction par l'entremise de diverses plateformes numériques en ligne d'AGF (notamment site Web et courriel).

Compétences

- Une ou deux années d'expérience en traduction.
- Baccalauréat en traduction ou formation équivalente
- Solides compétences en matière d'écriture et de communication orale en français et en anglais, maîtrise du français en tant que langue maternelle, et connaissances professionnelles approfondies du français écrit.
- Niveau élevé de précision, grand souci du détail et attention particulière à la qualité des documents français produits par la société.
- Aptitude à la recherche terminologique et à l'utilisation efficace de documents de référence
- Capacités organisationnelles considérables et aptitude permettant d'accomplir plusieurs tâches en tenant compte de façon responsable des priorités, de même que de délais serrés



- Accent marqué sur le partenariat et sens aigu de collaboration
- Excellentes compétences relationnelles
- Aptitude à travailler dans un milieu dynamique exigeant une intégration interfonctionnelle et un rythme soutenu, ainsi que le respect de normes d'AGF
- Bonnes connaissances des outils Microsoft et disposition à l'apprentissage relatif à d'autres outils en ligne
- Familiarité avec les bases de données terminologiques reconnues et les ressources pertinentes en ligne

Aucune recommandation d'agence non sollicitée.

AGF est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. AGF accueille et encourage les candidatures de personnes handicapées. Des mesures d'adaptation sont offertes sur demande dans tous les aspects de notre processus de recrutement et de sélection. La Société a pour politique de recruter et de sélectionner des candidats uniquement en fonction de leurs qualifications, en mettant l'accent sur la sélection de la personne la plus qualifiée pour le poste. AGF ne fait aucune discrimination à l'égard des candidats en raison de leur race, de leur couleur, de leur religion, de leur sexe, de leur origine nationale, de leur handicap ou d'un autre statut ou d'une condition, protégés par les lois applicables.